

Monsieur,

Je fais suite à votre mail concernant la résidence mission "Qu(art)ier" sur la ville de Méricourt.

L'appel à candidature implique une procédure à respecter.

Si vous souhaitez que votre candidature puisse faire l'objet d'une étude par le jury, il vous faut absolument fournir les éléments suivants :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension des attendus et de la forme de la résidence-mission,
- un curriculum vitae
- un dossier artistique présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche de l'artiste-candidat(e)
- une liste des oeuvres/formes/productions disponibles à des fins de diffusion pendant, avant et après le temps de résidence.

Cordialement,

Singrid Korbas
Directrice des Affaires Culturelles
Ville de Méricourt
Tél : 03 91 83 14 85